

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N° 81
COPY

ORIGINAL: ANGLAIS/FRANCAIS
24 mai 1954

NATO CONFIDENTIEL
DOCUMENT
AC/52-D/51

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

PROBLEMES POSES PAR L'INFORMATION DU PUBLIC

Note du Secrétaire

A sa réunion du vendredi 21 mai 1954 le Comité a procédé à l'examen préliminaire du mémorandum dans lequel la Délégation française* proposait le texte d'un projet de recommandation du Conseil.

2. Le Délégué de la Belgique a soumis sur cette question une autre proposition dont le texte est joint en Annexe à la présente note.

3. Le Comité examinera les propositions de la France et de la Belgique à sa prochaine réunion qui se tiendra le 3 juin 1954.

(Signé) G.V. SORO

Palais de Chaillot,
Paris, XVIe.

* AC/52-D/50

PROJET DE CONCLUSIONS
PRESENTE PAR LE DELEGUE DE LA BELGIQUE

Le Comité, considérant que dans chaque pays membre un certain nombre d'organismes, de services officiels ou privés, s'efforcent d'agir sur l'opinion publique en vue de l'informer ou de combattre les propagandes contraires à l'esprit qui unit les pays du Pacte,

croit qu'il serait utile que chaque gouvernement assure, par les moyens qu'il jugera appropriés (par exemple, ou bien par les services existants, ou bien par la création d'un centre de coordination ou par la désignation d'un petit nombre de fonctionnaires chargés d'assurer la liaison entre les services nationaux et internationaux s'occupant de l'information) et sous son autorité, la coordination des activités nationales en vue d'étendre et d'améliorer la formation de l'opinion publique sur les objectifs et les idéaux de l'OTAN et sur le péril auquel l'Organisation a pour but de faire face, ainsi que de développer la connaissance réciproque des pays membres de la Communauté Atlantique.